

Conseil d'exploitation



6 Novembre 2020

Table des matières

A/ Projets pédagogiques.....	3
1. Bilan 2019-2020.....	3
2. Projets 2020-2021.....	4
B/ Productions.....	6
1. Bovins allaitants.....	6
1.1 Résultats de reproduction.....	6
1.2 Etat sanitaire du troupeau.....	6
1.3 Alimentation.....	7
1.4 Ventes des animaux.....	7
2. Vaches laitières.....	8
2.1 Résultats de reproduction.....	8
2.2 État sanitaire du troupeau.....	9
2.3 Alimentation.....	9
2.4 Production laitière.....	10
2.5 Vente des animaux.....	13
3. Productions végétales.....	15
3.1 Cultures fourragères.....	15
3.2 Cultures de vente.....	16
3.3 Maraîchage / Agroforesterie.....	16
3.4 Assolement prévisionnel 2020-2021.....	17
C/ Projet d'exploitation.....	19
1. Développement du scénario.....	19
2. Poursuite du projet.....	21
D/ Conseil d'Administration.....	22
1. Décision modificative n°2 du budget 2020.....	22
2. Budget prévisionnel 2021.....	23
3. Délibérations.....	24

A/ Projets pédagogiques

1. Bilan 2019-2020

L'année scolaire 2019-2020 a été particulièrement atypique en terme d'utilisation pédagogique de l'exploitation. D'abord les suspicions de fièvre Q à l'automne 2019 puis le confinement au printemps 2020 ont suspendu un grand nombre de travaux pratiques et autres projets en lien avec l'exploitation agricole de Montardon.

Le tableau ci-dessous récapitule les éléments qui ont pu être enregistrés sur le classeur (papier et en ligne) mis à disposition des enseignants :

Centre	Classe	TP / TD / Visites (en heures groupes)	Stages (en heures élèves)
LEGTA Montardon	Secondes	8	
	STAV 1ère année	7,5	180
	STAV Terminale	16	
	BTS ACSE 1	8	945
	BTS ACSE 2	13	
	BTS PA 1	38,5	245
	BTS PA 2	59	768
CFA	BTS APV1	4	
CFPPA	CCTROV	3	
	POEC	70	
	Ouvrier Polyvalent	10	
LPA Oloron	Mixtes	4	
Total		241	2138

Parmi les projets les plus marquants de cette année scolaire, on peut compter :

- Vitrine fourragère : mise en place par les étudiants de BTS Productions Animales à l'entrée de l'exploitation, celle-ci a été en partie impactée par les travaux d'aménagement de l'entrée de l'exploitation par les services du Conseil Départemental. Toutefois elle a été bien entretenue et a servi à plusieurs séances l'an passé comme cette année.
- Visite de l'exploitation par l'école primaire de Montardon : organisée par les élèves de Bac Technologique (option SMR) cette visite a pu se réaliser en février.
- TNLA : fortement impacté par tous les problèmes sanitaires (propres à l'exploitation et nationaux) ce projet a pu être mené à son terme par les élèves. Malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées, on peut saluer leur 4^{ème} place au concours.

En revanche de nombreux projets n'ont pas pu se réaliser ou ont du être modifiés pour se tenir :

- PIC Pointage : en pleine suspicion de fièvre Q, ce projet n'a pas pu se tenir sur l'exploitation mais les élèves ont maintenu leur animation sur photos et vidéo dans l'amphithéâtre.
- PIC Tous en bottes : prévu lors des Journées Portes Ouvertes de l'établissement, ce projet a été annulé en conséquence à l'épidémie de COVID 19.

- EATDD et agroforesterie : la plantation symbolique des premiers arbres sur la parcelle d'agroforesterie n'a pas pu se réaliser au printemps 2020 suite à la fermeture de l'établissement. Celle ci est reportée à l'automne 2021.

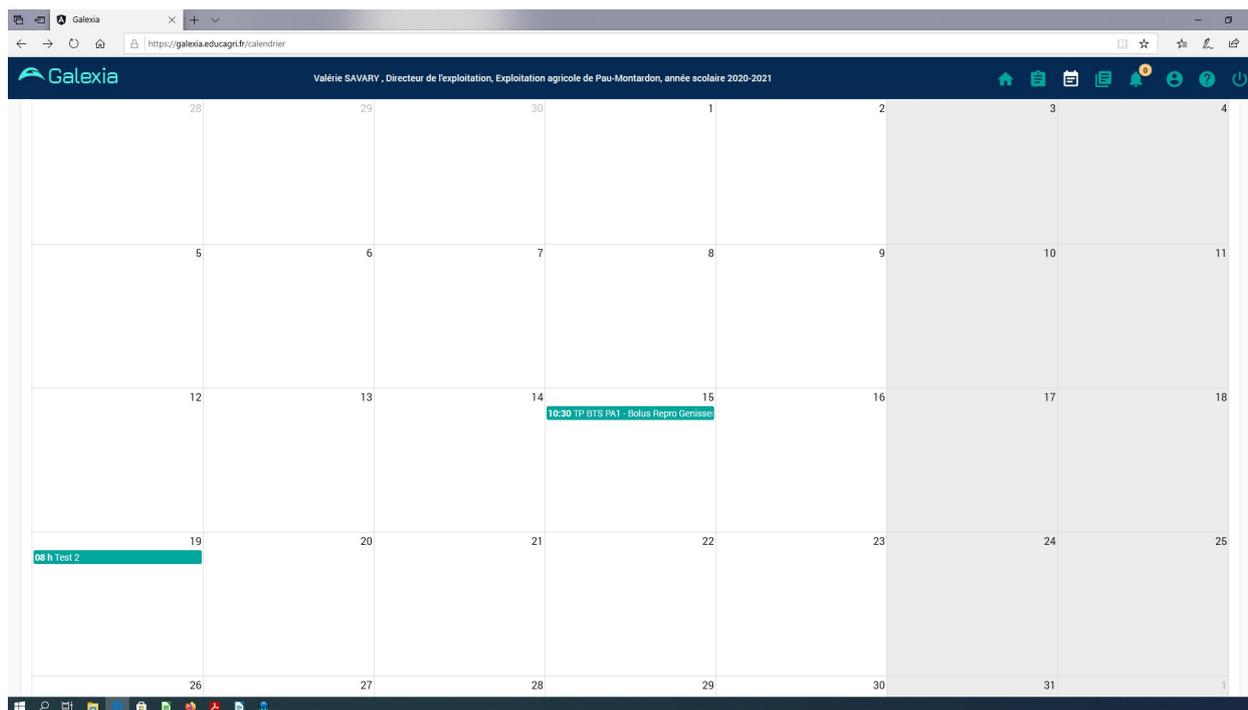
2. Projets 2020-2021

Face aux difficultés rencontrées pour enregistrer les différentes séances d'utilisation pédagogique des exploitations agricoles au niveau national, le CNERTA propose un outil de demande en ligne et d'enregistrement de ces séances. Pour l'instant proposé à l'essai, il sera obligatoire d'utilisation pour la rentrée de septembre 2021.

Afin de se l'approprier, nous nous sommes portés volontaires pour tester cet outil. Accessible grâce aux identifiants institutionnels, chaque enseignant peut renseigner une demande de visite, travail pratique ou dirigé ainsi qu'une réservation de ressources (salle de classe, tracteur, matériel de pesée au autre). Cette demande ensuite transmise au directeur d'exploitation pour validation sera visible de tous. Cela pourra ainsi éviter certains doublons ou améliorer la visibilité de la disponibilité des personnes et des ressources.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://galexia.educagri.fr/evnement/nouveau>. The page header identifies the user as Valérie SAVARY, Directeur de l'exploitation, Exploitation agricole de Pau-Montardon, année scolaire 2020-2021. The main content area is titled "Évènement pédagogique" and shows a form for creating a new event. The form includes fields for "Titre" (Pesée troupeau blond), "Heure" (08:00), "Début" (04/11/2020), "Fin" (09:00), and "Fin" (04/11/2020). There are buttons for "Sauvegarder" and "Autres actions". The "Détails de l'évènement" section includes dropdown menus for "Type d'évènement" (Travaux pratiques), "Support pédagogique" (Vaches/Génisses blondes), "Ressources matérielles" (Boitier pesée BA, Contention BA), and "Ressources humaines" (POUTS - Hervé). The "Participants de l'évènement" section shows "Effectif" (30), "Structure" (LÉGTA Pau Montardon), "Division" (BTSA 2 PA), and "Apprenants". A checkbox for "Évènement réalisé" is present at the bottom. The footer includes the logo of the Ministry of Agriculture and Food and "Mentions Légales".

Exemple de réservation pour un événement pédagogique



Visualisation des événements prévus sur l'exploitation

Cette année encore l'exploitation sera support de nombreux projets pédagogiques (TP, stages...) tant pour les classes du LEGTA que du CFPPA. Les thématiques de travaux pratiques sont diverses : productions animales, productions végétales, machinisme...

Trois classes réalisent également des stages de découverte sur l'exploitation, il s'agit des classes de BTS PA2, BTS ACSE1 et 1ère STAV PA.

Selon le contexte sanitaire et les mesures de restriction en vigueur, certains projets spécifiques devraient être mis en place ou renouvelés cette année :

- **Vitrine fourragère** : bien que partiellement détruite lors des travaux de ré-aménagement de l'entrée n°2 de l'établissement, celle-ci devrait perdurer cette année sur la partie restante.
- **PIC « Tous en bottes »** : le TIEA ne pouvant pas se tenir cette année, un groupe d'étudiantes de BTS PA2 devrait organiser une animation autour des animaux de l'exploitation lors des journées portes ouvertes de mars 2021.
- **PIC Pointage** : un groupe d'étudiants de BTS PA 2 souhaite organiser une journée de démonstration sur le pointage des animaux auprès de toutes les classes de l'établissement. Comme chaque année, au cours de cette journée, les sélections pour le CJAJ (Concours de Jugement d'Animaux par les Jeunes) devraient avoir lieu.
- **Projets EATDD** : parmi les projets d'EATDD, deux classes devraient planter des arbres sur la parcelle de maraîchage afin de « poser la première pierre » du projet d'agroforesterie.

B/ Productions

1. Bovins allaitants

1.1 Résultats de reproduction

Les résultats de la campagne précédente (2019-2020) ont été présentés lors du conseil d'exploitation de juin 2020. L'intervalle vêlage-vêlage (IVV) s'était dégradé par rapport à la campagne précédente tant sur les primipares et que sur les multipares. Quel que soit le groupe cet indicateur est meilleur que la moyenne de la race.

La nouvelle campagne venant de débuter, 11 vêlages ont eu lieu à ce jour. Il s'agit de 7 génisses et de 4 vaches. Il reste encore 17 vêlages à venir, dont 4 génisses. Cette année encore un nombre important d'inséminations artificielles ont échoué sur les vaches (11). Compte tenu du nombre important de génisses pleines (11), l'engraissement de ces vaches vides a commencé, 5 d'entre elles ont déjà été vendues.

Contrairement à l'an passé, la préparation comme les vêlages se passent dans de bonnes conditions :

Vache	Vêlage	Rang	IVV	Veau
5343	03/10/2020	3	370	Femelle
5287	04/10/2020	4	375	Mâle – Mort né
7289	04/10/2020	1	/	Femelle
7291	04/10/2020	1	/	Mâle
5280	05/10/2020	2	376	Mâle
5218	10/10/2020	3	381	Mâle
7317	16/10/2020	1	/	Mâle
7314	21/10/2020	1	/	Mâle
7316	25/10/2020	1	/	Mâle
7319	26/10/2020	1	/	Femelle
7310	28/10/2020	1	/	Femelle

1.2 Etat sanitaire du troupeau

Le troupeau allaitant présente peu de problèmes sanitaires.

La mortalité sur le troupeau blond est principalement liée à des accidents d'élevage (accidents au vêlage, animaux faibles diagnostiqués tardivement).

L'ensemble des soins prophylactiques semblent porter leurs fruits.

1.3 Alimentation

A l'heure actuelle, seules 11 vaches sont nourries avec une ration complète. Dans l'attente du résultat d'analyse de certains fourrages, elles sont nourries avec la même ration que les vaches laitières, distribuée en quantité plus faible.

Compte tenu de l'absence d'ensilage de méteil, la ration établie l'année dernière ne peut pas être reconduite. Nous allons en établir une à partir des stocks fourragers disponible (enrubanné de ray grass, de sorgho fourrager et de méteil de printemps).

1.4 Ventes des animaux

BROUTARDS	2018	2019	2020
Broutards vendus	0	9	2
Poids vif moyen	/	272,71 kg	254 kg
Prix moyen	/	997,00 €	967,00 €
Prix net moyen HT (après déduction des frais)	/	946,96 €	904,94 €
Prix net HT / kg vif (après déduction des frais)	/	3,52 €/kg	3,56 € / kg

Historiquement l'exploitation a toujours vendu des taurillons et non des broutards. L'année 2019 était exceptionnelle car les travaux sur les toitures des bâtiments n'ont pas permis d'élever les taurillons.

Deux génisses ont été vendue au stade « broutarde » car elles étaient issues d'un accouplement raisonné au schéma de sélection.

TAURILLONS	2018	2019	2020
Taurillons vendus	11	7	0
Poids carcasse	407 kg	452,93 kg	/
Prix net moyen HT (après déduction des frais)	1794,89 €	1829,54 €	/
Prix net HT / kg carcasse (après déduction des frais)	4,39 €/kg	4,04 €/kg	/
Conformation moyenne	U=	U=	/

Les broutards nés lors de la campagne 2019-2020 sont toujours en cours d'engraissement. Leur commercialisation devrait avoir lieu en fin d'année 2020 ou bien lors du premier trimestre de 2021.

VACHES DE REFORME	2018	2019	2020
Vaches vendues	3	4	18
Poids carcasse	563,44 kg	533,76 kg	506,79 kg
Prix net moyen HT (après déduction des frais)	2793,25 €	2257,87 €	2212,55 € (2382,75 € hors consigne)
Prix net HT / kg carcasse (après déduction des frais)	4,96 €/kg	4,19 €/kg	4,26 €/kg (4,57 €/kg hors consigne)
Conformation moyenne	U=	U-	U-

L'année 2020 accumule la vente des réformes de la campagne de 2019-2020 et celles de la campagne 2018-2019, ceci explique leur nombre important. Quatre vaches ont été abattus fin octobre mais nous n'en connaissons pas encore le prix de vente.

Depuis 2018, le poids de carcasse de ces animaux ne cesse de diminuer. Bien qu'une vache ait été saisie en totalité (pour sarcosporidiose), le prix de vente moyen en 2020 est plus élevé qu'en 2019 pour une conformation équivalente (+9 % hors saisie).

2. Vaches laitières

2.1 Résultats de reproduction

Lors de la campagne écoulée, les résultats de reproduction n'étaient pas satisfaisants. Bien que nous ayons eu des soupçons de fièvre Q, zoonose provoquant avortements et difficultés de reproduction, ceux ci n'expliquent pas la totalité des résultats. Un vaste travail de diagnostic a été réalisé à ce sujet par le cabinet vétérinaire en septembre dernier. Les résultats sont revenus négatifs pour l'ensemble des maladies qui ont été testées. Seul quelques carences en minéraux et vitamines pourraient expliquer ces difficultés.

Le protocole de préparation au vêlage et à la mise à la reproduction des vaches et des génisses a donc été modifié. Il convient désormais d'attendre pour tester ce protocole et vérifier cette hypothèse. L'équilibre de la ration a également été remis en cause. Celle ci doit être recalculée suite à l'ouverture des nouveaux silos de maïs.

Entre 2018 et 2019, l'intervalle vêlage-vêlage s'est amélioré mais l'ensemble des autres critères de reproduction se sont dégradés (taux de réussite en 1ère IA, nombre d'IA pour une IA fécondante...). La majorité des réformes sur l'année 2020 ont porté sur des problèmes de reproduction.

A l'heure actuelle, sur les 58 animaux inséminés dans le troupeau 21 vaches ont 4 inséminations ou plus, 6 en ont 3, 17 en ont 2 et 14 n'en ont qu'une. Ceci représente plus de 3 inséminations par vaches, seules 27 d'entre elles ont un diagnostic de gestation positif, soit 46 %.

Face à ces résultats, de nouvelles procédures de surveillance des animaux ont été mises en place avec des temps de surveillance spécifique et un enregistrement des observations sur un calendrier dédié, notamment.

2.2 État sanitaire du troupeau

L'an passé, l'affection marquante sur le troupeau des vaches laitières était la boiterie. Nous avons réalisé un travail de fond en faisant intervenir un pareur professionnel de façon mensuelle, le nombre d'affections liées à la maladie de Mortellaro et la limace étaient importantes. Ce travail a été doublé par la réalisation de pédiluves hebdomadaires précédés par un lavage des pattes des animaux.

Ces boiteries se sont fortement réduites, ainsi les parages ont pu être espacés de façon trimestrielle et certains animaux peuvent également être traités de façon préventive. Ainsi lors du dernier parage 5 animaux présentaient des signes de limace (contre 12 en moyenne lors des passages précédents) et 5 présentaient des symptômes de Mortellaro (contre 19 en moyenne lors des passages précédents). Entre deux passages du pareur, l'un des salariés s'occupe des boiteries les plus graves.

D'autre part, les principales maladies affectant les veaux sont les diarrhées et les problèmes respiratoires. Les mesures préventives telles que la vaccination sont maintenues pour l'année en cours. Face au peu de problèmes rencontrés ces mesures semblent efficaces.

Dans la mesure du possible l'ensemble des troubles des animaux (mammites, métrite, abcès...) sont soignés par homéopathie, la moitié de l'équipe de l'exploitation a été formée à cette technique. En revanche l'année a été marquée par un certain nombre de troubles métaboliques tels que fièvre de lait ou acétonémie. La préparation au vêlage des animaux étant satisfaisante pour le cabinet vétérinaire, la solution à ce problème n'a pas encore été trouvée.

2.3 Alimentation

A chaque ouverture de silo les aliments sont analysés. Les variations demeurent relativement faibles, la ration distribuée actuellement est la suivante :

- Ensilage de maïs (39 kg)
- Ensilage d'herbe (10 kg)
- Maïs grain (1 kg)
- Enrubanné de luzerne (1,5 kg)
- Correcteur azoté (4,3 kg)
- Aliments minéraux et vitamines (0,5 kg)

Selon leur niveau de production, les vaches peuvent accéder à une complémentation au DAC avec un aliment équilibré et un complémentaire azoté.

Depuis le début de l'année 2020, les vaches tarées et les génisses confirmées pleines ont une ration spécifique. Cette ration a pour objectif de couvrir leur besoins d'entretien et les besoins de croissance du veau, tout en abaissant la BACA (Balance Alimentaire Cation Anion) en fin de gestation. Cette technique permet de réduire les risques de fièvre de lait au vêlage, tout en maintenant les capacités d'ingestion des animaux. En effet cette ration contient :

- Paille (5 kg)
- Ensilage de maïs (17 kg)
- Correcteur azoté (2,2 kg)

- Aliments minéraux et argile (0,2 kg)

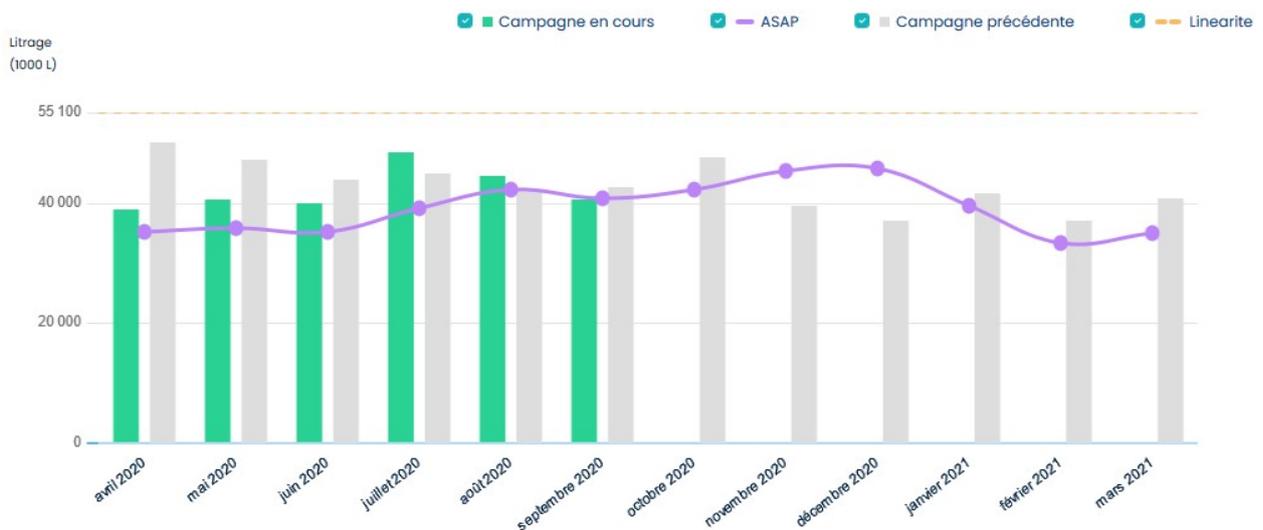
Cette ration de base est complétée par un aliment du commerce et du carbonate de calcium pour le dernier mois de gestation.

2.4 Production laitière

Globalement, la production laitière a diminué par rapport à la campagne précédente alors que le niveau de production individuel des animaux est resté stable. Les génisses ont été mises à la reproduction plus tardivement en 2019. Le pic des vêlages qui aurait dû avoir lieu au printemps 2020 a été retardé à l'été, ajouté à un taux de réformes plus élevé, le nombre d'animaux à la traite a diminué. Compte tenu des conditions climatiques, les animaux n'ont pas pu exprimer l'intégralité de leur potentiel. En effet, le potentiel génétique du troupeau est en constante augmentation. Le graphique ci dessous ne tient pas compte du lait livré à la cantine, ainsi que du lait transformé en yaourts.

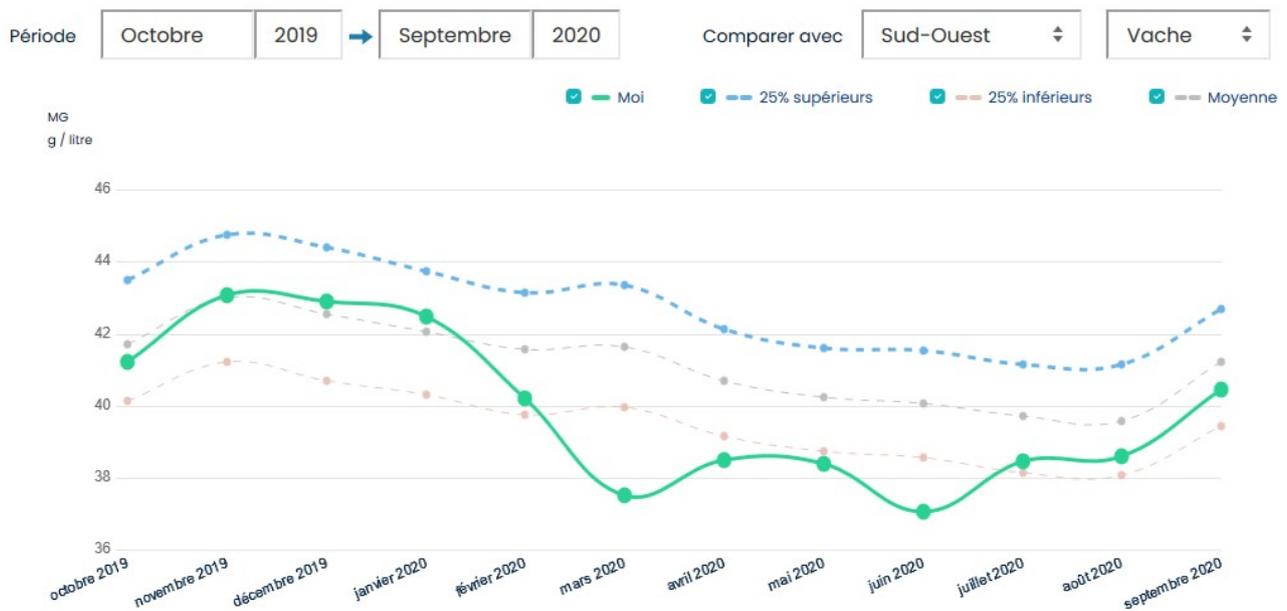
Volume payé / mois pour la campagne en cours (2020/2021)

[VOIR LA SYNTHÈSE FACTURE DE LAIT](#)



En termes de qualité, les taux en matière grasse et matière protéique restent faibles par rapport aux autres élevages du Sud Ouest.

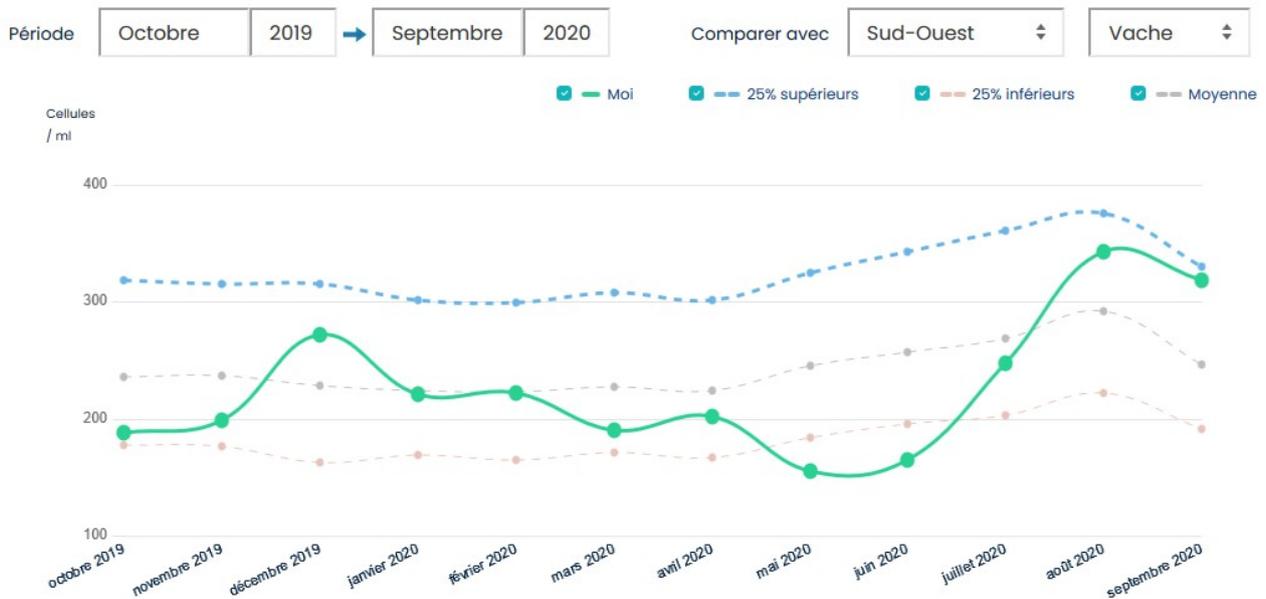
En ce qui concerne le **taux de matière grasse**, il était relativement correct à l'automne 2019 mais il s'est dégradé fortement en février et mars 2020. Bien que se rapprochant de la moyenne en septembre 2020, il reste relativement faible.



L'évolution du **taux protéique** suit la même tendance que celle des autres élevages du Sud Ouest, c'est à dire une diminution de novembre à août. Toutefois il s'est moins fortement dégradé ce qui nous permet d'approcher la moyenne du secteur en septembre 2020.



Le **taux cellulaire** est habituellement maîtrisé sur l'exploitation mais il a connu cette année deux pics importants, en décembre 2019 puis en août 2020. L'été est une période propice à l'augmentation de ce taux mais cela a été particulièrement marqué sur notre exploitation. Courant septembre, les manchons de la salle de traite ont été changé ainsi que les produits d'hygiène de la salle de traite. Ceci semble porter ses fruits d'après les projections d'octobre 2020.



Globalement depuis le début de l'année 2020, la qualité du lait n'a eu une incidence négative sur la paie qu'au mois de juin. Ceci est lié à un ajout d'eau accidentel dans un tank au mois de mai. La pénalité appliquée dans ce cas là est de 20 € / 1000 L sur le mois entier. La tendance observée en 2019 a donc été inversée. Toutefois il convient de rester vigilant sur ces critères qui peuvent très vite évoluer.

Incidence de la qualité du lait sur son prix de vente



Compte tenu de la période de fermeture de l'établissement, la vente directe de lait et de produits transformés a fortement diminué en début d'année 2020. Ajouté à cela l'absence de transformation depuis la rentrée de septembre jusqu'aux vacances de Toussaint, l'année 2020 ne sera pas une bonne année pour la vente directe.

2.5 Vente des animaux

Suite à des problèmes de transport pour des veaux engraisés vers l'abattoir et des prix de vente faibles, la destination commerciale des animaux laitiers (veaux et vaches de réforme) a été modifiée en mai 2020.

La moyenne des ventes de l'année 2020 est une moyenne partielle sur les 10 premiers mois de l'année :

VEAUX LAITIERS	2018	2019	2020
Veaux vendus	29	23	19
Poids vif moyen	60 kg	57 kg	61 kg
Prix moyen	128,62 €	95,21 €	98,42 €
Prix net moyen HT (après déduction des frais)	/	73,77 €	97,82 €
Prix net HT / kg vif (après déduction des frais)	/	1,18 €/kg	1,44 €/kg

Bien que le prix de vente des veaux ait très peu évolué entre 2019 et 2020 (+3%), l'absence de frais de vente appliqué par le maquignon à qui sont désormais vendus les veaux permet de réaliser une augmentation du prix net de vente de 33 %, sur 5 mois de l'année seulement.

Pour mémoire, en 2019 deux veaux laitiers avaient été vendus à perte, deux autres avaient été vendu pour 1,44 € et 2,97 € l'animal. Ceci n'est pas arrivé en 2020.

Au début de l'année 2020, 7 veaux laitiers ou croisés avaient été engraisés à la ferme afin de réaliser de la vente directe par l'intermédiaire de la halle agro-alimentaire et de la cantine. Compte tenu de la fermeture de l'établissement seuls 5 d'entre eux ont été valorisés directement, les deux autres ont du être vendus à perte à un maquignon :

VEAUX ENGRAISSES	Moyenne	Vente directe	Maquignon
Veaux vendus	7	5	2
Poids vif moyen	167,51 kg	164,28 kg	175,6 kg
Prix moyen	1 156,76 €	1 408,74 €	526,80 €
Prix net moyen HT (après déduction des frais)	979,27 €	1 171,32 €	499,16 €
Prix net HT / kg vif (après déduction des frais)	5,91 €/kg	7,14 €/kg	2,84 €/kg

En moyenne, ces veaux engraisés sont les animaux les mieux valorisés par kilogramme de carcasse sur l'exploitation, et ce malgré la vente à perte des deux animaux qui n'ont pas pu être écoulés en vente directe lors du confinement. Les frais de commercialisation de ces 5 veaux sont élevés car seuls deux d'entre eux ont pu être découpés par les apprenants du CAP Boucher. Il a été fait appel à un prestataire pour les trois autres animaux.

La charge de travail et la quantité de lait nécessaires pour engraisser ces animaux sont bien valorisées lorsque les animaux peuvent être vendus en vente directe.

Aucune nouvelle vente directe ne devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2020 car aucun veau n'avait été mis de côté suite au premier confinement et à l'absence de personnel pour en assurer la commercialisation à la halle technologique.

VACHES DE REFORME	2018	2019	2020
Vaches vendues	13	9	22
Poids carcasse	265,55 kg	305,25 kg	317,48 kg
Prix moyen	736,04 €	728,56 €	781,16 €
Prix net moyen HT (après déduction des frais)	/	679,43 €	737,11 €
Prix net HT / kg carcasse (après déduction des frais)	/	2,23 €/kg	2,32 €/kg
Conformation moyenne	P=	P=	P=

Le poids moyen des vaches laitières de réformes ne cesse de s'améliorer depuis 2018. Le prix moyen de vente a connu une augmentation en 2019, ajouté à une légère diminution des frais de vente (pour les raisons citées précédemment), le prix net de vente des vaches laitières a progressé de 4 % pour une conformation équivalente.

3. Productions végétales

3.1 Cultures fourragères

Culture	Parcelles	Surface	Exploitation	Rendement estimé
Prairie permanentes	Arimoc	4,29 ha	Foin	40 boules 2,3 t MS/ha
Prairies temporaires	Prairie lycée	8,47 ha	Pâturage	/
RGI + Trèfle	Platanes, Pivot, Entrée lycée, Boueilh et Lescar	27,99 ha	Foin + Enrubanné + Ensilage	339 boules 3,02 t MS/ha 2,2 t MS/ha
Méteil	Poteau, Morlaas, Buros, Cami Salié, Sauvagnon Lacoste	4,85 ha	Enrubanné	54 boules 3,3 t MS/ha
Maïs ensilage	Lescar, Boueilh	10,5 ha	Ensilage	12 t MS/ha
	Boueilh, Jeantieux, Lotissement, Avion, Jardins, Sauvagnon Route	14,57 ha	Ensilage	9,11 t MS/ha
	Pivot	6,15 ha	Ensilage	A venir
Sorgho fourrager	Ducos	0,89 ha	Enrubanné	30 boules 10,11 t MS/ha

Le rendement des cultures fourragères est moyen cette année. Compte tenu des conditions climatiques de l'automne 2019 et de l'été 2020, il est satisfaisant d'avoir récolté suffisamment de fourrage pour les deux troupeaux, ils permettront d'assurer sereinement leur alimentation au cours de l'hiver.

- Les stocks de 2019 étant conséquents, les récoltes d'**enrubanné et d'ensilage d'herbe** de 2020 n'ont toujours pas été entamées. Les dates de récolte ayant été plus précoces, les rendements sont plus faibles que les années précédentes mais la qualité devrait être meilleure.
- La récolte de **foin** étant très correcte, il a été décidé de nourrir toutes les génisses blondes au foin plutôt qu'à la paille cette année. Nous sommes en train d'étudier la possibilité de produire un aliment à la ferme pour ces animaux.
- Le **méteil** n'ayant pas été implanté à l'automne, nous avons tenté un méteil de printemps. Son rendement est plus faible, nous attendons le résultat d'analyse afin de connaître sa valeur alimentaire. Il pourrait être utilisé dans le rationnement des blondes d'Aquitaine.
- Le rendement des **maïs ensilage** a été fortement impacté par les conditions climatiques de l'été. Quasiment toutes les parcelles qui étaient prévues en maïs grain ont été ensilées afin d'assurer le stock fourrager.

- Du **sorgho fourrager** avait été implanté pour la première fois à titre d'essai. Compte tenu des conditions climatiques et du peu d'interventions nécessaires à sa culture, son rendement (sur 2 coupes) est tout à fait satisfaisant.
- Une parcelle de **luzerne** avait été implanté à l'automne 2019. La parcelle ayant été asphyxiée par l'excès d'eau, la luzerne a été détruite au printemps pour implanter de l'orge.

3.2 Cultures de vente

Culture	Parcelles	Surface	Exploitation	Rendement estimé
Maïs grain	Entrée lycée	4,67 ha	Alimentation troupeau	81,4 q/ha
Soja	Bizanos	9,24ha	Alimentation troupeau	18,4 q/ha
Orge de printemps	Pedarrieu	6,18 ha	Alimentation troupeau	8,7 q/ha
	Sauvagnon grande	3,09 ha	Broyée	/

Toutes les cultures dites « de vente » ont été récoltées, bien qu'elles seront toutes conservées pour l'alimentation du troupeau.

Seule une parcelle d'orge a été récoltée, son rendement était relativement décevant, même pour une orge de printemps. La seconde parcelle avait été semée en sous-densité afin d'implanter une luzerne sous couvert, mais les conditions climatiques n'ont pas permis de le faire et des maladies fongiques se sont développées.

Le soja et le maïs grain ont été récoltés et mis en boudins afin d'être utilisés pour l'alimentation animale. Bien que les rendements aient été décevants, cela permettra de réduire une partie du coût de l'alimentation des animaux.

3.3 Maraîchage / Agroforesterie

Suite à la signature de la Convention Cadre et d'un avenant avec la Cueillette de l'Aragnon, l'exploitation a assuré les approvisionnements de la parcelle pour l'année 2020 et refacturera les légumes très prochainement.

Les légumes cultivés ont été les suivants :

- pommes de terre
- celeri-rave
- courges / potimarrons / butternut
- poireaux
- carottes
- choux
- navet
- radis noir

La vente de ces produits devrait rapporter près de 5 600 € à l'exploitation cette année.

En revanche le projet d'agroforesterie prévu sur la parcelle sera revu à la baisse, compte tenu de la non attribution de certaines subventions.

3.4 Assolement prévisionnel 2020-2021

Compte tenu des résultats de chacune des cultures présentées précédemment et les besoins du troupeau, la majorité des cultures sera reconduite. Les cultures prévues l'année précédente et non implantées/réussies pour diverses raisons (luzerne et lupin notamment) sont d'ores et déjà implantées cette année.

Si les conditions climatiques le permettent, le triticale sera implantée à nouveau (à la place de l'orge de printemps) ainsi que le méteil d'automne sur un peu plus de 20 ha.

Compte tenu des attaques récurrentes de sangliers sur certaines parcelles et la volonté d'intégrer plus d'herbe (via le foin) dans la ration des vaches allaitantes, certaines petites parcelles seront implantées en ray grass pour un an, contrairement aux dérobées classiques.

Enfin la parcelle échangée l'an passé avec Xavier Pedarrieu a bien été implantée en prairie, comme prévu par le projet d'exploitation.

Ainsi l'assolement proposé pour l'année 2020-2021 est le suivant :

Parcelle	Implantation automne						Toujours en place	Implantation printemps			
	RGI / Trèfle	Triticale	Avoine / Féverole	Méteil	Luzerne	Lupin		Prairie	Mais	Soja	RGI
Bizanos	9,24							9,24			
Pivot								6,1			
Lescar	6,74							6,74			
Boueilh				5,27				5,27			
Platanes					5,16						
Entrée lycée				4,67				4,67			
Avion				4,12				4,12			
Jeantieux				3,58					3,58		
Jardins		3,12									(3,12)
Sauvagnon grande			3,09								(3,09)
Poteau	1,23								1,23		
Lotissement				1,15				1,15			
Sauvagnon route						1,1					
Morlaas	1,2									1,2	
Buros	0,96									0,96	
Ducos									1,5		
Cami Salié	0,78									0,78	
Sauvagnon lacoste	0,68									0,68	
Prairie lycée				2			8,47				
Pedarrieu							6,18				
Arimoc							4,29				
Total (ha)	20,83	3,12	3,09	20,79	5,16	1,1	18,94	37,29	6,31	3,62	(6,21)

C/ Projet d'exploitation

1. Développement du scénario

Dans sa construction, le projet d'exploitation suit toujours le scénario n°1 qui avait été validé en conseil d'administration. A savoir :

Surfaces	Autonomie fourragère et protéique, Diversité de l'assolement, Agriculture de conservation des sols, Luzerne
Animaux	Accès à un parcours, Baisse des concentrés, Conservation de la race ou mixité, Maintien de l'atelier bovin viande
Commercialisation	Valorisation du lait (yaourt, crème, fromage), Valorisation de la viande
Avantages	Vitrine, Pédagogie (races / cultures), Réponse aux attentes sociétales
Contraintes	Foncier, Diversité des races
Conditions de réussite	Disponibilité du foncier / échange, Organisation du travail, Investissement (transformation), Gestion culturelle optimale

Lors du dernier Conseil d'exploitation, plusieurs hypothèses de dimensionnement du troupeau des vaches laitières avaient été présentées afin d'étudier les possibilités de changement de système d'exploitation. Ces hypothèses étaient proposées suivant la capacité de nos bâtiments et celle de nos parcelles de prairies disponibles pour le pâturage. Pour rappel ces hypothèses étaient les suivantes :

	Situation au 31/12/2019	« Permis bâtiments »	« Permis parcelles »		
Type de conduite	/	Recherche d'autonomie alimentaire	100 % pâturage au printemps	75 % pâturage au printemps	50 % pâturage au printemps
Taille troupeau allaitant	68 animaux (55 UGB), dont 41 vaches productives	74 animaux	25 UGB soit 18 vaches productives	25 UGB soit 18 vaches productives	25 UGB soit 18 vaches productives
Taille troupeau laitier	116 animaux (112 UGB), dont 69 vaches productives	124 animaux	50 UGB soit 30 vaches productives	75 UGB soit 45 vaches productives	100 UGB soit 60 vaches productives

Le scénario « Permis bâtiments » correspondant quasiment à la situation au 31/12/2019, ces deux hypothèses ont été menées ensemble dans le travail suivant. L'étude de ces hypothèses est partie

du bilan fourrager, c'est à dire des besoins alimentaires des animaux en terme de fourrage mais également en terme de concentrés produits sur la ferme (maïs grain et soja actuellement). A partir des rendements observés sur les parcelles de l'exploitation, un assolement théorique et un besoin en foncier ont été déterminés.

Enfin, à partir des charges constatées sur l'exercice clos de 2019, actualisées par certains éléments de la DM2 de 2020 et du BP de 2021, une projection économique de ces hypothèses a été réalisée. Le tableau ci-dessous résume les principaux éléments de ces calculs :

	Situation actuelle « Permis bâtiments »	« Permis parcelles »		
Type de conduite	Recherche autonomie alimentaire	100 % pâturage au printemps	75 % pâturage au printemps	50 % pâturage au printemps
Taille troupeau allaitant (avec taurillons)	99 animaux	54 animaux	54 animaux	54 animaux
Taille troupeau laitier	119 animaux, dont 69 vaches productives	53 animaux dont 30 vaches productives	79 animaux dont 45 vaches productives	106 animaux dont 60 vaches productives
Surface nécessaire pour autonomie alimentaire	102 ha	38 ha	60 ha	83 ha
Charges nécessaires	591 900 €	456 500 €	483 600 €	509 800 €
Produits permis	445 200 €	297 700 €	346 200 €	394 600 €
Résultat estimé	-146 700 €	-158 800 €	-137 400 €	-115 200 €

Ces estimations comportent toutefois quelques biais :

- les calculs des approvisionnements des surfaces ont été calculés par rapport à l'assolement nécessaire pour l'autonomie alimentaire, donc sur-estimés pour la première hypothèse et sous-estimé pour les 2 suivantes. Pour ces deux dernières, l'estimation de cultures de vente sur les surfaces non nécessaires à l'alimentation du troupeau n'ont pas été estimées.
- sur les trois hypothèses de pâturage l'ensemble des charges liées aux animaux (frais vétérinaires, frais de reproduction...) sont restées identiques à celles constatées aujourd'hui rapportées à l'animal présent. Elles devraient théoriquement diminuer.
- à contrario l'alimentation des animaux au pâturage impactera forcément la production laitière (quantité et taux) ceci n'a pas encore été estimé.
- pour toutes les hypothèses, les calculs sont basés sur la ration actuelle des animaux. Hors nous travaillons actuellement à la modifier afin qu'elle soit moins coûteuse.

2. Poursuite du projet

Suite à des négociations avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, nous avons obtenu un rallongement du délai d'utilisation de la subvention obtenue en 2013 pour le « Programme d'investissements relatif aux bâtiments des génisses et taries, laitières et des vaches allaitantes ». Ainsi nous avons jusqu'au 31 décembre 2022 pour réaliser l'ensemble des travaux prévus à l'époque mais aussi pour obtenir la certification HVE. Cette dernière est une condition au versement du solde.

Il convient donc maintenant de retenir l'une des hypothèses présentées ci dessus pour le dimensionnement du troupeau afin d'en déterminer la conduite et de réaliser les travaux qui seront nécessaire pour améliorer les conditions de logement des animaux et de travail.

Les travaux prévus sont les suivants :

- implantation d'une prairie et sortie des vaches laitières
- aménagement d'une nouvelle zone de tarissement et d'élevage des veaux
- ré-aménagement des bâtiments d'élevage des génisses laitières et allaitantes
- destruction et désamiantage du bâtiment des génisses et taries laitières
- ré-aménagement d'une plateforme de stockage de l'alimentation et d'un bâtiment de stockage pour le fourrage
- amélioration de la gestion des effluents d'élevage
- terminer l'aménagement des abords et la sécurisation du site vis à vis des intrusions extérieures.

Selon la taille du troupeau qui sera retenue, cela pourrait fortement impacter ces travaux. L'obtention du solde de la subvention étant soumis à la certification HVE de l'exploitation, il convient également de travailler rapidement sur les itinéraires techniques des cultures (fertilisation, stratégie phytosanitaire et irrigation).

Pour ce faire les discussions des présents conseil d'exploitation et conseil d'administration doivent retenir une hypothèse et valider les pistes de travail sur la gestion, notamment alimentaire des animaux.

D/ Conseil d'Administration

1. Décision modificative n°2 du budget 2020

La dernière décision modificative permet de corriger les prévisions de dépenses et de recettes par rapport à la réalité de l'exercice en cours. Compte tenu du contexte de l'année (renouvellement de la moitié de l'équipe de l'exploitation et crise sanitaire) la mise en œuvre du projet d'exploitation a été retardée. Malgré de vraies diminutions sur certains postes de charges, l'augmentation d'autres postes ont anéanti les efforts réalisés. Ainsi le résultat de l'année (hors charges exceptionnelles) sera relativement similaire à celui de l'exercice précédent :

Charges de fonctionnement

	Budget + DM1	DM2	Total
60 – Achats	238 500 €	32 600 €	271 100 €
61 – Services extérieurs	121 800 €	25 000 €	146 800 €
62 – Autres services extérieurs	9 750 €	0 €	9 750 €
63 – Impôts, taxes et versements assimilés	1 400 €	0 €	1 400 €
64 – Charges de personnel	123 550 €	16 500 €	140 050 €
65 – Autres charges de gestion courante	83 610 €	18 050 €	101 660 €
66 – Charges financières	13 300 €	0 €	13 300 €
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	85 000 €	0 €	85 000 €
6 – Comptes de charges	676 910 €	92 150 €	769 060 €

Produits de fonctionnement

70 – Ventes	313 950 €	-33 600 €	280 350 €
74 – Subventions d'exploitation	103 000 €	-9 000 €	94 000 €
75 – Autres produits de gestion courante	44 000 €	-16 250 €	27 750 €
76 – Produits financiers	3 500 €	0 €	3 500 €
78 – Reprise sur amortissements et provisions	52 000 €	2 500 €	54 500 €
7 – Comptes de produits	516 450 €	-56 350 €	460 100 €

Résultat de fonctionnement après DM : -308 960 €

Recettes d'investissement

	Budget + DM1	DM2	Total
13 – Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	219 400 €	-219 400 €	0 €
1 – Comptes de capitaux	219 400 €	-219 400 €	0 €

Dépenses d'investissement

1 – Comptes de capitaux	20 750 €	830 €	21 580 €
20 – Immobilisations incorporelles	3 500 €	-3 500 €	0 €
21 – Immobilisations corporelles	209 000 €	-196 100 €	12 900 €
26 – Participations et créances rattachées à des participations	2 000 €	0 €	2000 €
2 – Comptes d'immobilisation	214 500 €	- 199 600 €	14 900 €

Résultat d'investissement après DM : -36 480 €

Résultat après DM : - 308 960 €

Prévision insuffisance d'autofinancement : -285 450 €

Variation prévisionnelle du fonds de roulement : -314 930 €

2. Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel de 2021 tient compte des dépenses et des recettes réalisées en 2020 mais aussi d'une évaluation sommaire du projet d'exploitation sur le budget. Concernant les investissements, tous ceux qui n'ont pas pu être réalisés en 2020 sont reportés en 2021, en intégrant une part d'autofinancement de l'établissement de 20 %.

Charges de fonctionnement

	Budget
60 – Achats	221 400 €
61 – Services extérieurs	134 300 €
62 – Autres services extérieurs	8 750 €
63 – Impôts, taxes et versements assimilés	1 400 €
64 – Charges de personnel	123 550 €
65 – Autres charges de gestion courante	2 160 €
66 – Charges financières	12 400 €
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	85 000 €
6 – Comptes de charges	588 960 €

Produits de fonctionnement

70 – Ventes	264 350 €
74 – Subventions d'exploitation	90 637 €
75 – Autres produits de gestion courante	18 000 €
76 – Produits financiers	3 500 €
77 – Produits exceptionnels	0 €
78 – Reprise sur amortissements et provisions	54 500 €
7 – Comptes de produits	430 987 €

Résultat de fonctionnement prévisionnel : -157 973 €

Recettes d'investissement

	Budget
13 – Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	229 770 €
1 – Comptes de capitaux	229 770 €

Dépenses d'investissement

1 – Comptes de capitaux	22 500 €
20 – Immobilisations incorporelles	5 000 €
21 – Immobilisations corporelles	332 000 €
26 – Participations et créances rattachées à des participations	3 000 €
2 – Comptes d'immobilisation	340 000 €

Résultat d'investissement prévisionnel : -132 730 €

Résultat prévisionnel : -157 973 €

Prévision insuffisance d'autofinancement : -134 463 €

Variation prévisionnelle du fonds de roulement : -260 193 €

3. Délibérations

Un travail de régularisation des comptes avec la coopérative Euralis, nous amène à prendre une délibération d'admission en non valeur d'un montant de 17 867,36 €.

Cet écart provient d'exercices antérieurs à 2016 pour lesquels il n'a pas été possible de retrouver les opérations.